



Le Maire

Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, les visites de quartier me permettent d'être au plus près des problématiques concrètes de chaque quartier et de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent ainsi que sur les projets de la commune.

J'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier Gouraud le 20 novembre 2021.

Cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.

POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

• Nouveau calendrier de ramassage du tri sélectif à partir du 1er janvier 2022

Les tonnages de la collecte sélective ayant considérablement augmentés et afin de proposer un service de collecte au plus proche des nouveaux besoins des Neuilléens, la municipalité a étudié en 2020 la possibilité de mettre en place un second passage pour la collecte des emballages. Cette évolution a été actée dans le cadre du futur contrat avec le prestataire de collecte.

A partir du 1^{er} janvier 2022, les secteurs et jours de collecte du tri sélectif évoluent donc sur la ville.

Dans votre quartier, la collecte des emballages (poubelles avec couvercle bleu/jaune) aura lieu les mardi et vendredi et la collecte du verre aura lieu le vendredi.

Par ailleurs, désormais tous les emballages seront triés : papiers, emballages et briques en carton, emballages en métal et tous les emballages en plastique (flacons, films, barquettes, yaourts, bouteilles...).

• Travaux square d'Eau Albienne

Des travaux de réfection complète du square d'Eau Albienne auront lieu au printemps 2022. Lors de ces travaux, toutes les dalles longeant les immeubles du boulevard du Général Leclerc seront également retirées et remplacées par du gazon.

• Réaménagement du quartier Gouraud

Lors de cette visite, j'ai eu l'occasion de présenter le projet de réaménagement du quartier Gouraud.

Celui-ci tient compte des différents échanges ayant eu lieu au fil des ans avec les riverains du quartier, et de l'état des lieux et l'élaboration des objectifs à mettre en œuvre découlant de la réunion publique du 17 décembre 2019.

Pour mémoire, ces objectifs étaient les suivants :

- Végétaliser le quartier ;
- Apaiser la circulation ;
- Éviter le stationnement en pleine voie ;
- Conserver quelques stationnements sur la place pour les commerces ;
- Sécuriser les carrefours dangereux et réduire la vitesse ;
- Insérer des pistes cyclables.

La place Gouraud retrouvera sa configuration des années 50, sans rond-point, avec de nouveaux espaces publics : 460 m² côté Club Dupont-Fauville (dont les 2 entrées du bâtiment se feront sur la nouvelle place) et 200 m² côté Pharmacie. La nouvelle place permettra ainsi de retrouver une centralité et le sens premier des espaces publics : la convivialité, autour de 360 m² d'espaces verts, d'arbres en fosse et en bac, d'un magnifique pin parasol et d'un petit manège. Les nouveaux revêtements seront réalisés en matériaux nobles, avec des pavés en granit sur chaussée et des dalles de pierre naturelle rocheron sur trottoirs.

Suite à la réunion publique du 16 novembre 2021, les services de la Ville vont notamment étudier l'augmentation de la hauteur des haies de la place Gouraud, afin de mieux cacher visuellement la grille Eole qu'il n'est pas possible de recouvrir, pour des raisons de sécurité.

Les sections de la rue du Château, de part et d'autre de la place Gouraud, seront également réaménagées. Le trottoir pair de la rue du Château, entre l'avenue Charles de Gaulle et la place Gouraud, sera élargi ; 7 arbres en bac seront installés et 70 m² d'espaces verts créés.

La rue du Château, entre la place Gouraud et l'avenue Sainte-Foy, sera également végétalisée, dans la même configuration que la rue Louis Philippe, avec l'installation de 11 arbres en bac et la création de 110 m² d'espaces verts.

Pour retrouver toutes les informations sur le projet, son planning et consulter la présentation de la réunion publique du 16 novembre dernier, rendez-vous sur : <https://www.neuillysurseine.fr/reamenagement-du-quartier-gouraud>

• Sécurité

Dans le cadre d'un déploiement de caméras supplémentaires, 12 nouvelles caméras de vidéoprotection de dernière génération ont été installées cet automne, portant à 75, le nombre total de caméras sur la Ville.

Pour rappel, celles-ci sont prioritairement implantées autour des points d'entrées/sorties de Neuilly ainsi qu'aux principales intersections et dans les zones de passage, notamment commerçantes et scolaires. Ce dispositif est opérationnel 24h/24h et 7J/7J depuis le centre de supervision urbaine de la Ville et via le report d'images au Commissariat de police nationale.

Outre leur caractère dissuasif, les caméras constituent une aide efficace pour les enquêtes judiciaires et l'identification des auteurs d'infractions pénales.

Par ailleurs, plusieurs secteurs de votre quartier - en particulier ceux qui m'ont été signalés par des riverains - font l'objet de rondes, voire de surveillance renforcée, des équipes de la Police Municipale de jour comme de nuit.

• Conférences sur la sécurité des immeubles

Monsieur Thion, chargé de mission à la mairie et ancien cadre de la Police Nationale, peut venir prodiguer dans la première partie de l'assemblée générale de votre copropriété, des conseils préventifs pour dissuader et freiner d'éventuels malfaiteurs. Il est également en mesure d'évaluer, à titre gracieux, les problèmes de sécurité que vous rencontrez en procédant à un audit de votre immeuble. Il suffit pour cela que le président de votre copropriété lui adresse une demande en le contactant aux coordonnées suivantes : thion.lionel@sfr.fr / 06 29 78 69 62.

• Circulation des poids-lourds rue Garnier

Plusieurs riverains du quartier ont à nouveau évoqué la problématique de circulation des plus de 3,5 tonnes rue Garnier, malgré la présence de panneaux d'interdiction.

Le service de la voirie étudie actuellement la création d'aménagements rendant impossible leur entrée sur la rue mais permettant aux bennes de collectes des déchets de circuler.

Seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite (travaux Eole, permanence sécurité sociale, mégots de cigarettes sur trottoir, coronapistes, Zones 30, bornes de recharge de véhicules électriques, PMI, etc.) ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 20 novembre.

À SAVOIR

• NeullyVote

En octobre 2021, la Ville a lancé « NeullyVote », une solution de vote électronique anonyme et sécurisée, au service de décisions locales.

NeullyVote permet ainsi aux Neulléens de s'exprimer en ligne en toute confiance sur des sujets concernant la vie quotidienne. Les trois premières élections de ce projet ont concerné le champ culturel. Elles ont ainsi permis aux habitants de choisir, parmi une sélection proposée, des livres acquis par la Médiathèque, ou les films à l'affiche du cinéma « Le Village ».

A terme, NeullyVote sera appliquée plus largement à d'autres projets municipaux, comme le vote des dates de travaux de rénovation de quartiers ou les horaires d'ouverture des équipements publics.

N'hésitez pas à vous inscrire pour les prochains votes : <https://www.neullysurseine.fr/neullyvote-consultations-numeriques>

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neulléens résidant dans le quartier Gouraud.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Jean-Christophe FROMANTIN

Vice-président du Département des Hauts-de-Seine



Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous le vendredi de 16h à 18h.

mr.lemaire@ville-neullysurseine.fr -  @jcfromantin -  Jean-Christophe Fromantin

Adresse postale : M. le Maire, Hôtel de Ville - 96, avenue Achille Peretti - 92522 Neully-sur-Seine

Cabinet du Maire : 01 40 88 88 88

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LIRE SUR LE SITE neullysurseine.fr



ET SI ON SORTAIT AU THÉÂTRE ?

Passez une soirée réussie aux Sablons !

Découvrez les spectacles encore disponibles à la réservation sur :
www.theatredessablons.com/agenda



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Conseil gratuit en rénovation énergétique

La Ville de Neuilly et l'ALEC POLD, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de Paris Ouest La Défense, proposent un nouveau service d'accompagnement : aides financières, marche à suivre pour trouver les meilleurs professionnels etc.

Permanence le 3^e mercredi de chaque mois de 16h à 20h au 5Bis Bergerat.
<https://www.neullysurseine.fr/actualites/renovation-energetique>



COLLECTE DES ENCOMBRANTS GRATUITE

Dépôts sauvages interdits

La collecte des objets encombrants est assurée un mercredi sur deux, toute l'année.

Elle est gratuite et réservée aux particuliers. L'inscription préalable est obligatoire au moins 48 heures à l'avance.

<https://www.neullysurseine.fr/collecte-des-encombrants>

Les sapins de Noël sont collectés tous les lundis de janvier, non floqués, sans décors, sans sac.



neullysurseine.fr



@Villedeneully



Ville de Neuilly



Villedeneully

INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la *Lettre aux responsables de copropriété* numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville www.neullysurseine.fr/coproprietes